

d'interdiction complète des essais et des efforts pour lancer des pourparlers sur une convention relative à l'interdiction de la production de matière fissile pour la fabrication d'armes nucléaires. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que, à la suite des propositions de l'ambassadeur du Canada, M. Shannon, on s'est entendu, lors de la réunion de la Conférence sur le désarmement qui s'est tenue hier à Genève, pour amorcer les négociations d'une convention relative à l'interdiction de la production de matière fissile pour la fabrication d'armes nucléaires.

Bien que le contrôle de la prolifération des armes de destruction massive revête de l'importance, il n'en demeure pas moins que ce sont les armes conventionnelles qui mutilent et tuent des civils innocents chaque jour. Le recours abusif aux mines terrestres est l'un des problèmes les plus cruciaux qui nous confrontent. Le Canada veut que la Convention sur certaines armes conventionnelles qui régleme actuellement l'utilisation internationale des mines terrestres, soit élargie pour couvrir les guerres civiles auxquelles sont attribuables la majorité des morts et des blessures, et qu'elle soit assortie d'un puissant mécanisme de vérification.

Comme nous le disons dans notre nouvel énoncé de politique étrangère, le gouvernement s'inquiète au sujet du déséquilibre continu entre les dépenses consacrées par beaucoup de pays en développement, d'une part, aux approvisionnements militaires et, d'autre part, au développement humain. À mon avis, nous devrions nous arrêter plus longuement à cette question.

REVOIR EN PROFONDEUR LES ACTIVITÉS DE L'ONU EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Je passerai maintenant à l'Agenda pour le développement présenté par le secrétaire général. Il est essentiel de réaliser des progrès sur ce point afin de remédier à l'impression d'absence de but et de plan sur les questions économiques que donne l'ONU et dont j'ai parlée à l'Assemblée générale. Sinon le succès de cette organisation dans les domaines de la paix et de la sécurité, des droits de la personne, de l'environnement et de l'action humanitaire s'en trouverait compromis.

Nous nous attendons à ce que l'Agenda pour le développement réalise trois objectifs. Premièrement, il doit fournir une nouvelle vision humaine du développement qui contienne les principes de la démocratie, du respect des droits de la personne, de préservation de l'environnement, de priorité sociale et de bon gouvernement en matière politique et économique. Le récent Sommet mondial pour le développement social est le quatrième de cinq conférences de l'ONU qui ont attiré l'attention de la communauté internationale sur des aspects particuliers et déterminants de l'Agenda pour le développement. Le Sommet de Copenhague a abouti